

CENTRE FREESTYLE

CHARTRE DE L'ATHLETE, SAISON 2022-2023

Cher-e athlète,

La saison 2022-2023 commence et nous sommes heureux de te compter parmi nos cadres. Nous sommes fiers de pouvoir t'encadrer, afin que tu puisses t'entraîner dans des conditions optimales et faire le plus de progrès possible.

Le rôle de Genève Snowsports est de t'accompagner au mieux durant cette année de formation. Ton rôle est de t'engager suffisamment pour réussir tes objectifs.

Pour travailler sur de bonnes bases, nous avons défini un certain nombre d'engagements respectifs listés ci-dessous :

Engagements de Genève Snowsports

- T'offrir des entraînements et un suivi professionnels.
- S'efforcer d'assurer au maximum ta sécurité au cours des entraînements et des transports.
- S'assurer d'une bonne coordination entre les entraînements et les exigences scolaires.
- Offrir un niveau de dialogue satisfaisant entre les entraîneurs, toi, tes camarades, tes parents et les responsables de l'association.
- Tenir compte de ton avis.
- Gérer sérieusement les coûts liés aux camps et fournir à tes parents des décomptes réguliers.
- Rechercher en permanence des soutiens financiers, de manière à t'offrir un encadrement de qualité.

Tes engagements

- Suivre les indications et la planification établies par tes entraîneurs.
- Participer au minimum à 80% des entraînements/compétitions. Une participation inférieure à 80% peut justifier l'exclusion.
- Discuter et planifier les éventuels entraînements supplémentaires avec ton entraîneur.
- Être ponctuel à chaque rendez-vous (début de camp, heure d'entraînement, etc.).
- Respecter l'avis des entraîneurs ; en discuter avec eux si tu n'es pas d'accord. La notion de respect est centrale pour notre travail. Les entraîneurs te respectent. Tu dois les respecter aussi.
- Respecter durant les camps :
 - o le temps dédiés aux devoirs, lecture ou autre moment de calme,
 - o les règles d'utilisation des appareils électroniques (confiscation!),
 - o le besoin de sommeil des autres, notamment des plus jeunes.
 - o l'intimité des uns et des autres.
- Représenter dignement notre association par ta tenue, ton comportement et ton habillement, dans le cadre des activités sportives et dans la vie de tous les jours.
- Respecter le matériel, que ce soit les bus (que tu aideras à nettoyer si on te le demande), le matériel d'entraînement ou tout matériel d'un lieu public comme un hôtel ou un restaurant. En cas d'incident, annoncer immédiatement tout dégât à ton entraîneur.
- Respecter les personnes proches ou moins proches, athlètes de l'équipe et des autres équipes, personnel des remontées mécaniques, hôteliers et clients, etc.
- Ne pas mettre en ligne ou publier de photos, d'articles ou de vidéos qui pourraient nuire à ton image, celle de ton groupe ou de ton association.
- Ne pas fumer, ni prendre aucun produit dopant ou dérivé, boisson alcoolisée, ou drogue. Les boissons énergisantes sont à éviter mais tolérées avec modération.
- Tu acceptes que les photos prises dans le cadre des activités GSS puissent figurer sur le site web, réseaux sociaux et films de l'association.

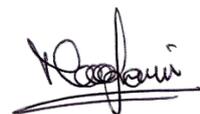
L'engagement de tes parents

- Respecter les décisions des entraîneurs et les processus inhérents au bon fonctionnement de GSS.
- La cotisation GSS sert à couvrir une partie des frais fixes des entraînements. Sauf en cas de blessures justifiées par un certificat médical, celle-ci ne sera pas remboursée en cas d'absence ou de départ de GSS en cours de saison.
- Les cadres sont attendus d'office pour chaque sortie GSS (hors camps) ou compétition, et ne doivent prévenir qu'en cas d'absence.
- En cas d'empêchement de participer à un entraînement ou à une compétition, annoncer et justifier les absences auprès de l'entraîneur. Une annulation à moins de 48 heures du début de l'activité doit être justifiée par un certificat médical.
- En cas de camp écourté sur demande des parents de l'athlète, la totalité du prix du camp est due. Il n'est accordé aucun remboursement pour les jours de non-présence.
- Privilégier avant tout et tant que possible les partenaires de GSS en profitant des avantages qu'ils offrent aux athlètes.
-

GSS se réserve le droit de prendre des mesures disciplinaires (renvoi, suspension, exclusion, etc....). En cas de non-respect des règles de la charte ci-dessus, les frais engagés ne seront alors par remboursés.

Ta participation au centre freestyle est conditionnée à la signature de la charte et à l'acceptation de la présente charte.

Si tu es d'accord avec les points ci-dessus, merci de retourner ce document signé par e-mail à karim.maghraoui@genevesnowsports.ch.



Karim Maghraoui
Chef du Centre Freestyle



Christophe Barman
Président GSS

Je fais partie du Centre Freestyle de Genève Snowsports pour la saison 2022-2023 et je suis d'accord avec ce qui précède.

Nom et prénom de l'athlète :

Statut de l'athlète : **Cadre**
 Partenaire d'entraînement

Lieu, date :

Signature :

Lu et approuvé par les parents

Lieu, date :

Signature :